

# Sondage sur l'état de la communauté FI 2017

## Ministère de la Justice

### Rendement global de la Justice

#### ❖ Secteurs de rendement élevé

- **Environnement de travail positif/rerelations de travail** : Meilleure opinion sur la positivité du milieu de travail, les relations avec les collègues, les superviseurs et la haute direction et degré plus élevé de satisfaction professionnelle par rapport à la fonction publique
- **Heures supplémentaires travaillées/rémunérées** : Médiane moins élevée pour le nombre d'heures supplémentaires travaillées par rapport à la fonction publique et meilleure opinion sur l'aise à demander la rémunération des heures supplémentaires par rapport à la fonction publique
- **Conciliation travail/vie** : Meilleure opinion sur le soutien à la conciliation travail/vie par rapport à la fonction publique; taux moins élevé de FI ayant déclaré de lourdes charges de travail et des effets du stress du travail sur la santé mentale par rapport à la fonction publique
- **Perfectionnement professionnel** : Taux plus élevés d'approbations de demandes de PP et de formation linguistique par rapport à la fonction publique; taux plus élevé de présence à des activités de PP par rapport à la fonction publique.

#### ❖ Points à améliorer

- **Satisfaction professionnelle** : Un pourcentage plus élevé de FI quitteraient leur ministère pour un plus grand nombre d'occasions de perfectionnement professionnel, d'avancement et de modalités de travail variables et pour un meilleur soutien à la conciliation travail/vie par rapport à la fonction publique
- **Jours de présence au travail malade** : Pourcentage plus élevé de jours de présence au travail malade par rapport à la fonction publique

Catégorie	Résultats 2017 FP	Résultats 2017 Justice	Écart
Présence à des activités de PP	90 %	94 %	↑ 4 %
Approbations de demandes de formation linguistique*	78 %	91 %	↑ 17 %
Approbations de demandes de PP*	89 %	94 %	↑ 6 %
Opinion sur les occasions de PP**	3,70	3,74	↑ 1 %
Opinion sur le PP reçu pour satisfaire aux exigences du poste**	3,87	3,85	↓ 1 %
Opinion sur le PP reçu pour dépasser les exigences du poste**	3,14	3,45	↑ 10 %
Opinion sur le PP reçu pour progresser dans la carrière**	3,19	3,12	↓ 2 %
Opinion sur les occasions de formation linguistique**	2,80	2,48	↓ 11 %
Opinion sur le caractère strict de l'approbation de PP***	2,82	2,71	↓ 3 %
Approbations de demandes de congé*	94 %	91 %	↓ 3 %

Catégorie	Résultats 2017 FP	Résultats 2017 Justice	Écart
Jours de présence au travail malade*	76 %	85 %	↑ 12 %
Médiane des jours de présence au travail malade*	1-3	1-3	-
Présence au travail malade à cause de la lourde charge de travail*	49 %	44 %	↓ 10 %
Crédits de congés de maladie épuisés****	15 %	9 %	↓ 40 %
Aise à demander un congé**	4,15	4,18	↑ 1 %
Médiane des heures supplémentaires travaillées*	10-19	1-9	↓ 1 intervalle
Médiane des heures supplémentaires rémunérées*	0	0	-
Approbations de demandes de modalités de travail variables*	79 %	81 %	↑ 3 %
Pourcentage travaillant selon des modalités de travail variables*	47 %	47 %	-
Opinion sur l'aise à demander la rémunération des heures supplémentaires**	3,20	3,52	↑ 10 %
Opinion sur la lourdeur de la charge de travail***	3,34	3,28	↓ 2 %
Capacité d'assister à des activités familiales importantes**	3,92	4,13	↑ 5 %
Effets du stress du milieu de travail sur la santé mentale***	3,27	3,12	↓ 5 %
Opinion sur le soutien à la conciliation travail/vie**	3,58	3,73	↑ 4 %
Opinion sur les occasions de modalités de travail variables**	3,46	3,67	↑ 6 %
Opinion sur Milieu de travail 2.0**	2,45	1,95	↓ 20 %
Satisfaction professionnelle**	4,05	4,21	↑ 4 %
Opinion sur la capacité de dénoncer des actes répréhensibles**	3,60	3,86	↑ 7 %
Opinion sur la positivité de l'environnement de travail**	3,52	3,62	↑ 3 %
Opinion sur les relations avec le superviseur ou la superviseuse**	4,25	4,39	↑ 3 %
Opinion sur les relations avec la haute direction**	3,86	3,87	-
Opinion sur les relations avec les collègues**	4,53	4,74	↑ 5 %
Quitterait le ministère pour un plus grand nombre d'occasions de PP	31 %	47 %	↑ 52 %
Quitterait le ministère pour un plus grand nombre d'occasions d'avancement	50 %	59 %	↑ 18 %
Quitterait le ministère pour un plus grand nombre d'occasions de modalités de travail variables	37 %	47 %	↑ 27 %
Quitterait le ministère pour une meilleure conciliation travail/vie	41 %	44 %	↑ 7 %
Quitterait le ministère pour un environnement de travail plus positif	42 %	41 %	↓ 2 %

\* au cours des 12 derniers mois

\*\* sur une échelle de 1 (pas du tout satisfait(e)) à 5 (très satisfait(e))

\*\*\* sur une échelle de 1 (très faible) à 5 (très élevé)

\*\*\*\* au cours des cinq dernières années

## Données démographiques

❖ Au total, 36 réponses au sondage tenu du 19 septembre au 19 octobre 2017

- Une **diminution de 5 %** par rapport aux 38 réponses en 2016
- Environ 29 % des FI à la Justice ont rempli le sondage (taux de fiabilité de 95 % +/- 13 %, **taux de réponse élevé** et importance statistique modérée)

Données démographiques	Justice	FP
Réponses en français	19 %	25 %
Réponses en anglais	81 %	75 %
FI-2 ou FI-3	67 %	67 %
Pourcentage travaillant dans la fonction publique depuis 10 ans ou plus	58 %	69 %
Situés dans la RCN	69 %	66 %
Groupe d'âge médian	35-44	35-44
Hommes	53 %	60 %
Femmes	42 %	39 %
Titulaires d'un baccalauréat ou mieux	89 %	90 %
Détenteurs d'un titre de CPA ou aux études en vue d'en obtenir un	47 %	52 %
Supervision d'employés	36 %	49 %

## Perfectionnement professionnel

- ❖ 31 % des répondants ont demandé de la formation linguistique au cours des 12 derniers mois (c. 32 % dans la fonction publique), et 10 des 11 demandes de formation linguistique (91 %) ont été approuvées (c. 78 % dans la fonction publique).
- ❖ 46 % des répondants ont demandé un congé de perfectionnement professionnel au cours des 12 derniers mois (c. 56 % dans la fonction publique), et 15 des 16 demandes de perfectionnement professionnel (94 %) ont été approuvées (c. 89 % dans la fonction publique).

- ❖ 20 % des répondants estiment que leurs occasions de perfectionnement professionnel ont augmenté depuis 2016 (c. 18 % dans la fonction publique), tandis que 34 % estiment que leurs occasions ont diminué (c. 20 % dans la fonction publique).
- ❖ Sur une échelle de 1 (pas du tout intéressé(e)) à 5 (très intéressé(e)), avec un choix de sept catégories différentes, les FI à la Justice s'intéressent le plus aux occasions d'intérim dans la classification FI (moyenne de 4,44), aux conférences et activités (4,35) et à la formation en gestion de systèmes, opérations, politiques ou ressources (4,23).

## Conciliation travail/vie

- ❖ 59 % des FI à la Justice ont travaillé des heures supplémentaires au cours des 12 derniers mois (c. 72 % dans la fonction publique).
- ❖ 15 % ont travaillé 30 heures supplémentaires ou plus au cours des 12 derniers mois (c. 30 % dans la fonction publique).
- ❖ Seulement 20 % de ceux et celles qui ont travaillé 30 heures ou plus ont demandé la rémunération de 30 heures ou plus (c. 43 % dans la fonction publique).
- ❖ 68 % des répondants ont demandé des modalités de travail variables au cours des 12 derniers mois (c. 60 % dans la fonction publique), et 17 des 21 demandes (78 %) ont été approuvées (c. 79 % dans la fonction publique).
- ❖ 27% des répondants travaillent des semaines de travail comprimées (c. 21 % dans la fonction publique), 6 % sont en télétravail (c. 14 % dans la fonction publique) et 53 % ne travaillent pas selon des modalités de travail variables (c. 53 % dans la fonction publique).
- ❖ 26% des FI à la Justice estiment que leur degré de satisfaction en matière de conciliation travail/vie a augmenté au cours des 12 derniers mois (c. 17 % dans la fonction publique), mais 26 % estiment que leur degré de satisfaction a diminué (c. 28 % dans la fonction publique).
- ❖ Il y avait 10 suggestions ouvertes relatives à des améliorations possibles de la conciliation travail/vie, et plus de la moitié visaient l'autorisation constante du télétravail ou de modalités de travail variables.

## Environnement de travail positif

- ❖ Il y avait 13 catégories différentes d'améliorations possibles en vue de rendre l'environnement de travail plus positif, et les plus importantes sur une échelle de 1 (pas du tout importante) à 10 (extrêmement importante) retenues par les FI à la Justice étaient le travail et la vie personnelle bien conciliés (moyenne de 9,52), de bonnes relations avec les collègues (9,34) et de bonnes relations avec les superviseurs (9,25).